

PREMIERE EDITION

UNE CATASTROPHE

Éroulement d'une bâtisse à New York

Explosion mystérieuse

80 personnes ont péri

NEW-YORK, 23 - Samedi, à midi et demi, une explosion s'est produite dans l'édifice en briques à cinq étages, qui s'étendait du No 68 au No 74 Park Place; quelques instants après un bruit sourd se faisait entendre et toute la façade s'écroula. On dit que 80 personnes ont péri.

Tous les complaisants ainsi que de forts détachements de police furent appelés sur le théâtre de l'incendie et toute la ville était en émoi. Une seule personne a été retirée vivante des débris, une petite fille de neuf ans. Cette enfant, au moment de l'explosion, était assise sur le seuil d'une porte avec une de ses sœurs et d'un petit garçon. On l'a retirée de dessous une masse de débris, près du trottoir. Sa sœur et son petit compagnon étaient occupés par des fabricants d'ouvrages sur métaux.

Il s'est passé des scènes bien émouvantes, surtout lorsqu'on a retiré des débris l'enfant dont il vient d'être question. La foule a applaudi quand les pompiers ont retiré l'enfant de dessous les débris. Un nommé Taylor, en entendant le bruit de l'explosion, avait distribué des haches et autres outils à plusieurs hommes qui pratiquèrent une ouverture dans l'un des murs, du côté de Park Place, et sauvèrent ainsi 17 personnes qui étaient plus ou moins grièvement blessées. Quelques personnes ont échappé à la mort comme par miracle, entre autres le cuisinier du restaurant, qui a pu gagner une cave voisine, par un trou étroit dans le mur, après avoir failli être écrasé par l'effondrement du plafond de la pièce où il était.

M. Lindsay, propriétaire d'une fondrie de machines d'imprimerie et où des ateliers se trouvaient aux étages supérieurs des Nos 74 et 76 Park Place, avait une vingtaine de jeunes filles dans son établissement; elles ont pu toutes descendre dans la rue, grâce aux appareils de sauvetage, du côté de la rue Greenwich.

On a vu jusqu'à ce soir recoucher onze cadavres. Les fouilles ont été interrompues vers dix heures par une pluie torrentielle.

NEW-YORK, 23 - Soixante-quinze Italiens ont passé toute la nuit dehors et la journée d'aujourd'hui à fouiller les débris. Ce soir on a retiré six cadavres qui ont été transportés à la morgue.

On a pu jusqu'à ce soir reconnaître onze cadavres. Les fouilles ont été interrompues vers dix heures par une pluie torrentielle.

NEW-YORK, 23 - Soixante-quinze Italiens ont passé toute la nuit dehors et la journée d'aujourd'hui à fouiller les débris. Ce soir on a retiré six cadavres qui ont été transportés à la morgue.

On a pu jusqu'à ce soir reconnaître onze cadavres. Les fouilles ont été interrompues vers dix heures par une pluie torrentielle.

NEW-YORK, 23 - Soixante-quinze Italiens ont passé toute la nuit dehors et la journée d'aujourd'hui à fouiller les débris. Ce soir on a retiré six cadavres qui ont été transportés à la morgue.

On a pu jusqu'à ce soir reconnaître onze cadavres. Les fouilles ont été interrompues vers dix heures par une pluie torrentielle.

NEW-YORK, 23 - Soixante-quinze Italiens ont passé toute la nuit dehors et la journée d'aujourd'hui à fouiller les débris. Ce soir on a retiré six cadavres qui ont été transportés à la morgue.

RESUME TELEGRAPHIQUE

La convocation de la Législature Locale

Rumeurs politiques

Mlle Vézina blessée à T. Trouve, par une balle de fusil

Une cargaison de bestiaux de Montréal

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

La traversée de la Baie des Chaleurs

Situations vacantes

ON DEMANDE un chef de cuisine et une cuisinière à l'hôtel d'été, Place St-Jacques, 238-240.

ON TROUVERA chambres et pension ou pension seule, 100 rue St-Jacques, 238-240.

ON DEMANDE une bonne servante pour une maison à l'hôtel d'été, Place St-Jacques, 238-240.

ON TROUVERA une servante générale au No 387 rue St-Hubert, 242-244.

ON DEMANDE pour la ville de St-Jacques, trois instituteurs d'école moyenne pour les années 1891 et 1892, s'adresser à C. E. Lacombe, président des Comités scolaires de St-Jacques, 242-244.

ON DEMANDE un garçon pour une épicerie, 242-244.

ON DEMANDE pour la paroisse de St-Jacques, un maître d'école pour l'année 1891-1892, s'adresser à C. E. Lacombe, président des Comités scolaires de St-Jacques, 242-244.

ON DEMANDE une bonne institutrice sachant anglais et français, étant diplômée, pour l'année 1891-1892, s'adresser à C. E. Lacombe, président des Comités scolaires de St-Jacques, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE-Dames de compagnie, de comptoir, sténographes, calculatrices, pour l'année 1891-1892, s'adresser à C. E. Lacombe, président des Comités scolaires de St-Jacques, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

ON DEMANDE à acheter une licence de bureau de la Presse, 242-244.

DUHAMEL, MARCEAU & MERRILL

AVOCATS

JOSEPH DUHAMEL, C. R.

F. R. MARCEAU, L. L. B.

ALFRED E. MERRILL, L. L. B.

1709 RUE NOTRE-DAME

Bâtisse de la "Royale" vis-à-vis le Séminaire, Téléphone No 219.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.

AGENTS A PRETER à l'import et à l'export, 242-244.</

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATIONS
T. BERTHIAUME, Éditeur.
N° 71 et 73 rue SAINT-JACQUES
MONTREAL.
ABONNEMENT
Édition quotidienne..... \$0.05 par an, \$1.00 par mois.
Édition hebdomadaire..... \$1.00 par an, \$0.15 par mois.
FAYABLE D'AVANCE
RUE 1178, R. P. Montréal, Canada.

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 22 Aout 1891:

LUNDI.....	20,462
MARDI.....	20,412
MERCREDI.....	20,446
JEUDI.....	20,465
VENREDI.....	20,498
SAMEDI.....	21,872
Total.....	124,145

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 22 août 1891:

20,690

MONTREAL, 24 AOUT 1891

On signale d'Ottawa la mort d'un individu âgé de 102 ans.

Une assez forte gelée s'est fait sentir dans le Dakota, l'Iowa et le Nebraska, vendredi.

On rapporte que le prince de Galles, l'empereur d'Allemagne et le Shah de Perse se proposent de visiter l'exposition de Chicago en 1893.

Après les précédentes protestations, voilà les loges maçonniques d'Ottawa qui se mettent en campagne contre la circulation des tramways le dimanche.

Le Dr Selwyn, du bureau géologique d'Ottawa, confirme la nouvelle de la découverte d'une source de pétrole dans les Montagnes Rocheuses, du côté de Crow's Nest.

On mande de Berlin que les différends entre le chancelier de Carrière et M. Michel, ministre du commerce, que l'on suppose être le favori de l'empereur semblent s'aggraver de jour en jour: il sont arrivés actuellement à ce point qu'ils doivent aboutir à la chute de l'un ou de l'autre.

L'Electeur ment effrontément quand il dit que le Sénat a empêché M. Edge de rendre son témoignage en français.
M. Edge a rendu son témoignage dans la langue qu'il lui a plu et il ne peut faire autrement que de se montrer satisfait de la conduite du comité à son endroit.

Da Mail: "Un commis de banque coupable de malhonnêteté n'est pas seulement dégradé, on l'envoie au pénitencier après lui avoir enlevé tous ses gains illicites."
On se demande en lisant ces lignes, quel devrait être le châtiment des criminels qui viennent de mettre la main sur les \$100,000 votées pour un chemin de fer et tombées dans le gousset de l'intendant Pacaud.

UNE COMMISSION ROYALE

La Gazette réclame une commission royale, la Minerve réclame une commission royale, le Monde, le Courrier du Canada également. La Vérité fait de même; elle conclut son article de la manière suivante:

On se demande avec inquiétude si son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers ne se décidera pas enfin à agir. Il en est grand temps, certes! Voilà plusieurs jours que ces faits épouvantables, qui sont de nature à ruiner à tout jamais notre crédit, ont été mis au jour; et M. Angers s'amuse toujours à sainte Anne de la Pêrade. Beaucoup sont d'avis que le lieutenant-gouverneur aurait dû l'appeler auprès de lui immédiatement et exiger des explications catégoriques. On demande qu'une commission royale soit nommée sans délai et qu'une enquête sérieuse soit faite — non une enquête pour rire, comme l'on en fait une dans l'affaire de Lockwood, par exemple; mais une enquête digne d'un peuple qui se respecte et qui veut être respecté. Il ne faut pas que la province de Québec passe pour être gouvernée par une bande de brigands.

Un vol a été commis dans des circonstances qui impliquent gravement certains ministres. S'ils sont innocents qu'ils nous le prouvent sans délai.

Nous avons déjà demandé la même chose.
Il n'y a aucune justice à attendre la chambre actuelle ou de l'une de ses comités.

Les ministres sont tous coupables, ou peu s'en faut. Ils ont autorisé le vol, quelques-uns en ont profité et sont des bénéficiaires de l'argent Pacaud.

Et pourtant la députation actuelle va, au moins en majorité, continuer sa confiance; elle dépend du ministère, plusieurs députés n'ayant pas d'autres ressources connues que le boniface de la caisse provinciale.

Sans doute il y aura des exceptions, il pourra se trouver des députés indépendants et décidés à faire leur devoir.

Mais ce ne sera pas le plus grand nombre.
La convocation des chambres en elle-même n'est donc pas le remède convenable, à moins qu'elle ne soit arrêtée que pour donner ses instructions à une commission royale et pour la dépêche ordinaire des autres affaires publiques.

Nous ne voyons pas, en bonne franchise, pourquoi le lieutenant-gouverneur, après avoir demandé, exigerait pas sans plus de délai, si ces explications ne sont satisfaisantes — et elles ne peuvent l'être — une commission royale revêtue de tous les caractères de la justice et de l'impartialité.

LES SCANDALES D'OTTAWA ET DE QUEBEC

La preuve préliminaire contre le cabinet Mercier est complète. D'après le rapport des procédures de la dernière session de la législature de Québec, il apparaît que M. Achille Carrier, M.P.P. pour Gaspé, demandait la production de tous les documents dont le gouvernement était en possession en rapport avec le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, entreprise qui avait échoué sous la direction de l'honorable Thomas, sénateur Robitaille et d'Armstrong, un parent de sir Hector.

M. Carrier et M. Desmarais, M.P.P., étaient anxieux de faire transférer cette entreprise à des hommes de moyens, qui pourraient rencontrer les engagements de la Compagnie et compléter le chemin. Ceci se passait au mois de novembre dernier. M. Mercier déclara que son gouvernement avait payé un montant considérable — à compte des engagements courants, et qu'un balance d'environ \$50,000 restait non soldée, sous forme de dettes privilégiées. En décembre, l'introduisit ses résolutions générales touchant les chemins de fer, résolutions qui engageaient la province pour près de \$6,000,000, et se montra très sévère pour la Compagnie de la Baie des Chaleurs, demandant finalement un subside de \$60,000 acres de terres convertibles à 25 centimes l'acre, pour compléter le chemin et payer l'argent dû aux terrassiers et aux colons. Ce bonus de \$60,000 comptant devait être donné à une compagnie qui entreprendrait de remplir ces conditions, et la charte de l'ancienne compagnie fut annulée.

L'enquête tenue par le comité du Sénat révèle que M. Pacaud, qui semble avoir été l'âme damnée de M. Mercier, entra alors en négociations avec M. John J. Macdonald, un entrepreneur bien connu, et M. Hector Cameron, avocat; mais ces négociations échouèrent. C. N. Armstrong, qui avait eu des contacts de l'ancienne compagnie, apparut alors sur la scène. Il prétendit avoir une réclamation de \$298,000, en règlement de laquelle il consentait à accepter \$75,000 qu'on lui offrait, bien que, comme on l'a vu, M. Mercier avait évalué les engagements courants à \$50,000 seulement. Pacaud déclara qu'Armstrong et ses amis pouvaient obtenir le chemin et le bonus, s'ils lui faisaient un don de \$100,000. Il était gêné, devait beaucoup d'argent aux banques, et ce montant devait le sortir d'embarras. Armstrong consentit à se prêter à cette fraude. Il présenta une réclamation, non pas pour \$75,000, mais pour \$175,000, et Pacaud, qui s'était entendu avec lui à New-York, en avril, aussitôt après le départ de M. Mercier pour l'Europe, reçut une lettre de crédit du gouvernement provincial pour ce montant. MM. Langelier et Robitaille, deux collègues de M. Mercier, se trouvaient à New-York avec M. Pacaud, lorsque Armstrong y alla pour se concerter sur les moyens à prendre pour effectuer l'escroquerie. Armstrong remit à Pacaud \$100,000 sur les \$175,000, et celui-ci les déposa en banque à son crédit, pour rencontrer ses billets. Le jour de son départ supposé de Québec pour l'Europe, Pacaud retourna à la dernière piastre qui lui restait en banque, de sorte que les \$100,000 ont complètement disparu.

Les collègues de M. Mercier refusent de comparaître à Ottawa, sous le prétexte que le parlement fédéral n'a pas le droit de tenir une enquête sur une affaire provinciale. Le parlement fédéral a subventionné de \$600,000 le chemin de la Baie des Chaleurs, qui a retiré ce subside jusqu'à concurrence de \$625,000. Etant donné qu'on ne peut détruire le témoignage de M. Armstrong, non plus que le témoignage compromettant des gérants de banque, l'un d'eux a refusé d'acquiescer à la lettre de crédit, vu que, \$100,000 de son produit devant être remis à M. Pacaud, il considérait la transaction comme illégale et illicite. Ils ennuient que Pacaud, Armstrong, et Langelier ont obtenu de l'argent sous de faux prétextes, au profit de Pacaud. Le lieutenant-gouverneur Angers, qui, sur l'avis de ses ministres, a signé l'ordre en conseil en vertu duquel l'admission de la lettre de crédit a eu lieu, prendra sans doute action. Mais, quoi qu'il arrive, le fait n'en reste pas moins acquis que ces quatre individus ont commis une offense criminelle, et nous ne voyons pas pourquoi ils ne seraient pas arrêtés et logés en prison. L'évidence manifeste de l'offense, (car l'opération a été aussi simple que le fait de voler dans les poches d'un voisin ou de faire sauter un coffre-fort) a indigné le public plus profondément que le scandale McGreevey, ce dernier étant plus compliqué.

Mais, en réalité, il n'y a pas grand choix à faire entre ces deux espèces de coquins. Pacaud a seulement volé \$100,000, tandis que Larkin, Murphy, Nick et Nick et les deux McGreevey ont soustrait près d'un million, dont la moitié a été probablement obtenue frauduleusement, et ont suborné les employés du gouvernement, en plein sous les yeux de Sir Hector. L'argument que Pacaud a fait servir est qu'il a ses fins personnelles, tandis que Sir Hector a appliqué "des dons" reçus de McGreevey à des fins de parti, ne vaut rien. Pacaud va probablement répondre qu'il a, lui aussi, donné tout au parti; et, même en supposant qu'il aurait tout empoché, cela n'aurait pas servi à rien, à un point de vue moraliste, à l'endroit de l'opération. Au lieu de feindre des chagrins et de discuter le montant volé et le degré de culpabilité, posons en principe que, puisque les coupables ne se sont pas laissés guider par la lo-

licité de parti, — les conservateurs s'alliant aux libéraux, et les libéraux aux conservateurs, — la loyauté de parti ne doit pas aller jusqu'à prévenir la punition des crimes commis.

Quels terribles signes des temps! Cet article qui se lit comme le réquisitoire d'un juge irrité contre un criminel effronté, est du Globe, de Toronto, le plus autorisé des organes gris d'Ontario!!! M. Laurier, que dites-vous du Globe et que dites-vous de vos amis Mercier, Pacaud et Langelier ???

LETTRE DE DEMISSION

Nous publions plus bas la lettre de démission adressée au Secrétaire d'Etat par M. Sénécal, à la suite des révélations faites mercredi dernier, au comité des comptes publics.

OTTAWA, 20 août 1891.

A l'hon. J. A. Chapiéan, Secrétaire d'Etat.

Monsieur le Ministre,
Vous m'avez commis le soin de créer une Imprimerie Nationale, je crois avoir fondé un établissement qui fait honneur au pays. — Cela n'a pas été sans peine, vous le savez — Intrigues du dedans, pressions du dehors, mauvais vouloir dans certains quartiers; il a fallu surmonter bien des obstacles avant d'arriver au but. Aujourd'hui l'œuvre est complète, et je puis montrer avec un légitime orgueil un matériel de premier ordre, acheté au-dessous des plus bas prix du marché, et choisi avec le soin que l'homme le plus intéressé peut apporter à ses propres affaires; et de plus, un personnel expérimenté, qu'il a fallu réunir, organiser, discipliner malgré les entraves d'influences aveugles.

Si dans l'état actuel des esprits la raison pouvait se faire entendre, je vous prierais d'insister une enquête et vous constateriez que le gouvernement a payé tout le matériel de l'imprimerie au-dessous des prix courants et que ceux qui viennent parler de commission et de malhonnêteté ne sont que des calomnieux qui se décernent des certificats de vertu aux dépens de la réputation d'autrui. Mais la raison ne peut se faire entendre et je cède devant la panique.

Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, d'accepter ma démission comme Secrétaire de l'Imprimerie du Gouvernement.

J'ai bien l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, Votre tout dévoué serviteur,

A. SENECAI.

AVIS AUX FUMEURS DU CIGARETTE PLUG-HAT
La qualité de ce cigare en a augmenté la vente au-delà de nos plus ardentés espérances.

Nous maintenons toujours la qualité de cette marque et afin de protéger les consommateurs, nous avons fait inscrire sur les paquets les noms des marchands sans scrupule qui vendent des cigarettes de marques inférieures comme étant nos Cigarettes Plug-Hat.

Nous avons mis sur chaque cigarette une

BANDE PLUG-HAT
Aucun n'est véritable s'il n'en est pas muni.

L. O. GROTHÉ & C^{ie}, Montréal.

Cet avis n'est pas donné comme réclamation, mais pour que les fumeurs qui ont l'habitude de fumer notre Cigarette Plug-Hat soient certains d'obtenir ce qu'ils demandent.

233-1 s jno

On: Quelle toux
No 4—Vous avez tous les symptômes de la consommation. En achetant une bouteille de Shiloh à 50 cents vous pouvez guérir cette toux qui vous mine. Au-delà d'un million de bouteilles vendues l'an dernier. Remède infallible pour croup, coqueluche, etc. Mères de familles n'en manquez pas. Pour maux de gorge, éde ou polypaire, faites usage de l'emplâtre pomme de Shiloh. En vente chez B. E. McGale, 2181 rue Notre-Dame, et par toutes autres pharmacies.

127-q-h-l. m. v

Remède pour Ceux qui ne se sent pas surs de leur

le maux lemand de Bosche de gorge, etc. avancés.

ne peuvent guère apprécier ce médicament à sa juste valeur. Les sensations délicieuses de bien-être sont des joies inconnues à ceux qui ne se servent pas de Sirop Allemand. Le Sirop Allemand méprise les guérisons faciles. L'eau et le sucre peuvent procurer du soulagement à la gorge et apaiser les picotements dans la gorge pour quelques temps.

Voilà ce que peuvent opérer les médicaments ordinaires pour la toux. Le Sirop Allemand de Bosche est une spécialité pour les maladies de la gorge et des poumons. Lorsque vous avez souffert pendant plusieurs années de douleurs, toux, de la perte de votre voix, de crachements, d'hémorragie, de faiblesse, quand vous avez senti toutes les prescriptions et tous les avis des médecins sans autre résultat que le désespoir, quand vous voyez arriver la mort, alors servez-vous du Sirop Allemand. Vous serez guéri. Vous vivrez si vous vous en servez.



GUÉRIT la toux, la catarrhe, l'asthme, la bronchite, le rhume, la grippe, les maux de gorge, les maux de poitrine, les maux de tête, les maux de nez, les maux d'oreilles, les maux de dents, les maux de gorge, les maux de poitrine, les maux de tête, les maux de nez, les maux d'oreilles, les maux de dents.

COLONNE CARSLEY

Fermeture à Bonne Heure

COMME RECREATION

Afin de donner plus de temps pour la récréation et relâcher les forces, nos magasins seront fermés à 3.30 p.m. tous les jours durant le mois d'août et le samedi ils seront fermés à une heure.

S. CARSLEY

Département de Manteaux

PREMIER ENVOI

Nous venons de recevoir deux caisses de nouveaux imperméables, fabrique anglaise, pour dames, nuances des plus nouvelles, parures des plus nouvelles, à vendre à des prix très modérés aujourd'hui, lundi, si contrain.

S. CARSLEY

Département de Manteaux

MARCHÉ

Afin d'écouler la balance de nos Ulsters, Dolmans et Gilets pour dames, nous avons décidé de faire une réduction extra cette semaine. Les réductions seront comme suit:

PREMIER LOT

Ulsters longs avec colletterie, marchandises de qualité extra, réduites à \$3.50 pour cette semaine seulement.

S. CARSLEY

Département de Manteaux

SECOND LOT

Ulsters noirs en serge une pièce, Moltens, marchandises de fantaisie, réduites à \$2.00 pour cette semaine seulement.

S. CARSLEY

Département de Manteaux

GRANDS MARCHES CETTE SEMAINE

150 Dolmans en étoffe garnie en riche dentelle et jais, convenables pour les femmes, à vendre à grandes réductions cette semaine.

S. CARSLEY

65 Colletteries "Princesse" faites avec la meilleure soie pèche et garnies en soie, dentelle et jais, offertes à grandes réductions durant cette semaine seulement.

S. CARSLEY

Nouvelle fineline pour jupes, 35c.

Tout laine et couleur non-changéantes, 40c.

Flanelles de fantaisie pour robes de matin. Bonne valeur. Bons desins.

S. CARSLEY

Département Manchester

Nouvelle fineline de couleur pour jupes, 35c.

Flanelle nuancée pour jupes, 35c.

Grand assortiment de flanelles pour jupes, 35c.

Convertisseurs à manivelle, 1.90

Flanelles de fantaisie pour jupes, 35c.

Barres de fantaisie, 35c.

Flanelles tout laine pour jupes, 35c.

Carreaux de fantaisie, 35c.

Nouveaux patrons en flanelle de fantaisie pour robes de matin, 40c.

Tout laine et couleur non-changéantes, 40c.

Flanelles de fantaisie pour robes de matin. Bonne valeur. Bons desins.

S. CARSLEY

Département Manchester

Bonne toile à drap écru, 2 verges de largeur, 35c.

Toile pesante pour draps, 2 verges de largeur, 40c.

Bonne toile à drap écru, 2 verges de largeur, 35c.

Flanelle spéciale, 2 verges de largeur, 35c.

COLONIAL HOUSE

Carré Philippe

MONTREAL

GRANDE VENTE

SANS RESERVE

D'Imperméables

POUR DAMES

—20—

POUR CENT

Sur le prix régulier de ces marchandises

Qui ont toutes été importées cette année et qui sont des plus nouveaux patrons et des meilleures fabriques anglaises.

Henry Morgan & C^{ie}

COLONIAL HOUSE

CARRÉ PHILIPPE

MONTREAL

LA LOTERIE

— DE LA —

Province de Québec

Autorisée par la Législature

VALEUR DES LOTS

\$52,740.00

Tous les lots sont tirés à chaque tirage

Prochain Tirage: le 2 Septembre

Rappelez-vous que le gros lot est de

\$15,000

Prix du Billet... \$1.00

11 Billets pour... \$10.

Pour \$1 vous pouvez gagner \$15,000

Pour \$1 vous pouvez gagner 5,000

Pour \$1 vous pouvez gagner 2,500

Pour \$1 vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$3, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner plus d'un lot. Par exemple, vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de \$25.00, de \$15.00 et de \$10.00, et avoir droit en outre à un lot de \$5.00 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

S. CARSLEY

Nos 1704, 1707, 1708, 1711, 1712, 1713 et 1717

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphones Bell, 2630; Fédéral, 2114-1

A LA VILLE DE MONTREAL

GRANDS MAGASINS

DE LA

Cie Générale des Bazzars

Coin des rues

ST-LAURENT ET ST-CATHERINE

Montréal, Août 1891.

DEPARTEMENT DES MODES

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous venons d'engager Madame G. VIDAL, première couturière aux Grands Magasins du Louvre de Paris, et Mademoiselle H. A. WELLS, modiste pour chapeaux, de New-York.

Ces dames arriveront à Montréal à la fin du mois d'août avec les dernières créations de la saison et prendront la direction du département des Modes, le 1er septembre.

Avec l'espoir de votre visite, veuillez agréer, madame, nos hommages les plus respectueux.

LA DIRECTION.

22 24

Santé à Tous, Adultes et Enfants

Rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé

LA REVALESCIERE DU BARRY

Seul dépôt en Canada où l'on peut s'adresser pour tous les renseignements:

A. BRACELET

1263 RUE STE CATHERINE

Un repas coûte environ 6c et nourrit mieux que 40c de viande

Prix: 1 livre anglaise pour 12 potages..... \$0.63

" 1 " " 24 " 1.20

" 2 " " 48 " 2.10 jno

HENRY BIRKS & CIE

—BIJOUTIERS—

vous invitent à examiner leur splendide étalage de nouveaux articles de choix pour

Cadeaux de noces, etc., montres de haute qualité, beaux bijoux, articles en argent plaqué, belles chaînes, coutellerie artistique en métal, etc

235 ET 237 RUE ST-JACQUES

THE INGRES-COUTELLIER

SCHOOL OF LANGUAGES

MONTREAL BRANCH

207 ST-JAMES ST

LA BIERE et le PORTER

DE LABATT, DE LONDON

A obtenu une Médaille en or à l'Exposition Internationale de la Jamaïque, 1891.

La seule médaille accordée pour la Bière aux exposants du Canada et des Etats-Unis.

JOHN LABATT, LONDON, CANADA

Jolies Charettes de route, légères, \$20.

EXTRA

Température
(Probabilités pour les prochains 24 heures.)
TORONTO, 24, 11 hrs. a. m. — Vents frais à forte, temps nuageux et froid avec pluie.

Nous prions l'Electeur de nous citer un seul fait qui implique M. Chapleau dans tout ce qui s'est passé devant le comité des comptes publics.

L'Electeur est digne d'être l'organe du voleur l'Electeur à direction-voleur il faut un rédacteur qui personifie le mensonge et la calomnie.

De l'Electeur :
Les journaux tory vocifèrent en chœur : — Au pénitencier les libéraux !

Suivant eux, le corps défectueux de \$100,000. Quelle punition vont-ils infliger à MM. Robitaille et Riopel qui paraisissent avoir escamoté \$600,000.

Ignoble calomnie ! M. Robitaille et Riopel ont touché de l'argent et bâti 70 milles de chemin de fer pour, à un coût moyen de \$18,000 par mille.

Pascaud, lui, a mis \$100,000 dans sa poche et dans celle de ses champions sans avoir remué un grain de sable sur la ligne de la Baie des Chasurs. Voit-on le contraste !

UNE SCENE A TOUROUVRE

Mercier est dans son cabinet occupé à dépouiller sa correspondance.

M. Louis, son majordome annonce un visiteur.

Mercier — Faites entrer.

Le visiteur — Je suis venu vous voir, monsieur Mercier, au sujet d'une nomination dans notre comité.

Mercier — Louis, apportez la bonne petite boîte d'épaves. Je vous la recommande ; elle est bien fraîche.

Le visiteur sort, il en entre un deuxième.

Le visiteur — Monsieur le ministre, nous préparons l'élection d'un ami dans notre comité.

Mercier — Louis, apportez le café de whisky blanc et deux verres.

Après l'exit de ce visiteur, il arrive un troisième.

Le visiteur — Je suis venu vous voir, monsieur le premier ministre, relativement à mon cousin.

Mercier — Vous allez, mon cher ami, prendre un verre de "rye" avec moi et ensuite j'écouterai votre histoire. Louis le "rye", comme un bon garçon.

Quelques minutes plus tard survient un quatrième visiteur.

Le visiteur — Monsieur le commandant, permettez-moi de vous serrer la main.

Mercier — Louis, servez-nous du gin. Le bon, celui de DeKuyper, en facon. Arrive un cinquième visiteur.

Le visiteur — Je viens vous féliciter, monsieur le comte.

Mercier (à part). En voilà un qui se présente convenablement. (Haut.) Dépêchez-vous Louis. Vite apportez le brandy V. O. et deux bouteilles de soda de la glacière. Mon cher, asseyez-vous sur ce fauteuil et causons à la bonne franquette. Ensuite nous luncherons ensemble.

Le ministre reçoit ensuite un nouveau visiteur.

Le visiteur (courbant l'échine de manière à décrire un angle de 70 degrés) — Comment se porte Son Excellence ?

Mercier — Louis, faites-vous aller. Ho ! dépêchez-vous. Apportez une grosse bouteille de champagne frappé, du Pomeroy sec. N'oubliez pas les cigares, mes meilleurs (au visiteur). Vous allez rester pour le dîner et vous coucherez ce soir à Tourouvre.

(A part Excellence ! Enfin voilà un Canadien qui sait vivre.

Prêtres pour les récoltes

Conformément au désir de Sa Grandeur Mgr Fabre, les prières sont dites dans toutes nos églises pour la conservation des récoltes qui promettent si bien dans la province de Québec.

Une autre disparition

Un vieillard nommé Peter McConville, âgé de 75 ans, demeurant au No 186 rue Richmond, est disparu de chez lui depuis mardi dernier. McConville est un vieux pensionnaire de l'armée anglaise. La police a été avisée.

Une maison bien peuplée

Hier soir, un détachement de police a fait une descente dans une maison mal famée de la rue Jacques Cartier et a arrêté la maîtresse Philomène Hogue, dix femmes et une douzaine d'habitues. Les accusés des deux sexes ont comparu ce matin devant le recorder.

Philomène et ses pensionnaires ont nié leur culpabilité et leur procès a été remis. Trois des individus arrêtés avec elles reconnus comme des piliers de la maison, ont été condamnés à \$10 d'amende ou un mois de prison et sept à \$5 ou 15 jours de la même peine.

Le procès des deux autres a été remis.

Série d'accidents

Un journalier nommé Octave Paradis, âgé de 42 ans, a eu une jambe cassée samedi à la raffinerie Ledpath, par la chute d'un sac de sucre pesant 200 livres.

— Alec Mathias, âgé de 10 ans, demeurant rue Sanguinette, est tombé samedi matin qu'il faisait des exercices de gymnastique sur la barre horizontale et s'est fracturé l'avant-bras.

— Samedi soir un journalier du nom de Mandeville employé sur la drague No 1, en face de la ville, est tombé dans la cale et s'est démis une épaule. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame, ainsi que les deux précédents.

Hier, l'ambulance de l'hôpital Général a été appelée deux fois ; d'abord pour un jeune garçon connu par John Callan, âgé de 11 ans qui avait glissé entre deux madriers et était tombé sur le sol du second étage d'une maison en construction au coin des rues Dorchester et St-Laurent, pendant qu'il jouait avec des enfants de son âge. Par un hasard extraordinaire le petit garçon n'avait éprouvé dans sa chute aucune fracture. Dans l'après-midi, il fut renvoyé chez lui.

— Le second appel fut pour un nommé James Singer qui était tombé d'épilepsie en arrière du Queen's Hall.

NOTES DE L'HOTEL DE VILLE

M. Cochrane dit qu'il aura terminé ses travaux de pavage en asphalt avant l'ouverture de la prochaine exposition.

— Un comble ! On a constaté ce matin au trésor civique, qu'un médecin de la rue Ernest, avait payé deux fois son compte d'eau s'élevant à la somme de \$29.25.

— Le maire a décidé, ce matin, qu'il ne donnerait plus de tickets pour les États-Unis aux indigents, à moins que ces derniers ne soient porteurs d'un certificat signé par un curé et un citoyen respectable.

La semaine dernière, il a rencontré sur la rue une femme à qui il avait payé un billet pour Toronto. Celle-ci avait vendu le billet et ne s'était pas éloigné de la ville.

— M. Lusher, le gérant de la compagnie des chars urbains a notifié aujourd'hui le département des chemins que l'état dangereux de la rue Sainte-Catherine empêcherait la circulation des chars. Le seul service sous la voie du tramway à l'endroit où l'on a creusé le nouvel égout collecteur.

— M. Badger dit qu'il a fait peindre vert toutes les boîtes du télégraphe d'alarme, parce que cette couleur se voit de beaucoup plus loin que le rouge. Les phares à lumière verte donnent une lumière beaucoup plus visible que toute autre pour les marins.

D'après un état officiel qui sera soumis lundi prochain au comité de l'eau, les fournisseurs de tuyaux en fonte, la maison H. McLaren et Cie ont négligé de remplir les conditions de leur contrat. Ils n'ont pas fourni les tuyaux dans les délais spécifiés. La conséquence a été que le département a dû congédier deux cent cinquante hommes faute de travail à leur donner.

M. Lagacé, contre-maître des travaux, dit qu'il est prêt à accepter ce nombre d'hommes à l'ouvrage pourvu que les travaux soient livrés. Le maire dit qu'il soumettra l'affaire au conseil de ville.

COTEAU SAINT-LOUIS

Présidence de M. A. A. Beaudouin.

Deux jeunes gens nommés Patrick et Thomas Rooney ont été arrêtés pour vagabondage, vers une heure, dimanche matin, par le chef de police Turek et le constable Tétrault. Thomas Rooney a été condamné à six mois aux travaux forcés sans le choix d'une amende, et la sentence prononcée contre son frère Patrick a été de cinq piastres et les frais.

Un autre individu dont la famille demeure à la Côte Saint-Michel, a été trouvé errant dans les bois en costume plus que primitif, vers cinq heures ce matin. Ce Némrod d'un nouveau genre a déclaré qu'il faisait la chasse aux moineaux. Cette explication, cependant, n'ayant pas paru satisfaisante aux autorités, l'individu resta sous les soins de la police jusqu'à ce que ses parents fussent venus le chercher en promettant d'en avoir soin à l'avenir. Le malheureux ne jouit point de la plénitude de ses facultés mentales.

A une assemblée spéciale du comité de la police de la municipalité de la Côte Saint-Michel, ont été portées contre un des constables. Le plaignant accuse le constable de grosses irrégularités dans sa conduite. L'affaire doit être tirée au clair lors de l'assemblée du conseil, le 2 septembre prochain.

Bal du Lotbinière

Environ 500 invitations ont été lancées pour le bal annuel du Lotbinière House, Vaudeville, qui aura lieu demain soir. Le bal est sous le patronage de Mme Julie Mathieu.

Incendie à Longueuil

Hier soir, vers neuf heures et demi, une maison située sur le bord de l'eau, la propriété d'un M. Dupont, est devenue la proie des flammes. Au moment où l'incendie s'est déclaré, il n'y avait personne dans la maison. Tout porte à croire que le feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Les enquêteurs Manders

L'enquête dans l'affaire de la jeune fille Alice Manders, de Stanbridge, morte il y a quelque temps dans des circonstances tellement louches que le ministère public a dû se saisir de l'affaire, s'est ouverte ce matin en présence du coroner Jones et de M. E. N. Saint-Jean, commissaire enquêteur dans la chambre des grands jurés. Après avoir assemblé le jury, l'enquête a été remise à mercredi prochain à deux heures et demi.

Personnel

MM. J. O. Pelland, Jos. Riendeau, l'ex-constable Plante et Francis Larin, sont arrivés samedi sur le yacht "Aurora" d'une excursion à Tourouvre où ils ont été charmés par l'hospitalité du comte Mercier.

— M. E. B. Huot, de Boston, Mass, est au Richelieu.

Cour de police

Un journalier du nom de Jules Gingras, arrêté par le constable LaPorte, pour vol d'une chemise à l'éclairage du magasin de M. John, est condamné à un mois de prison.

— Joseph Gamache, vagabond a été arrêté par le sergent Dubois, pour vol sur la plainte de M. Thodore Marquis, demeurant rue Malnoue pour le vol d'un pardessus et d'une paire de chaussures, la propriété du plaignant, qui prenant pitié de lui, l'avait hébergé depuis quelque temps. Gamache a été trouvé endormi sur un des bancs du Carré Viger cette nuit. L'accusé est condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

— La cause de Benoit Lussier, accusé d'avoir obtenu sous fausse promesse environ 100 boisseaux d'avoine, d'un marchand de la rue Notre-Dame-Est, est remise à jeudi prochain.

— Un jeune homme Alphonse Ménard trouvé coupable de vagabondage, et refusé de pourvoir à sa subsistance est condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

— Auguste Leblanc, plaideur capable d'avoir agi de complicité dans le vol d'un cheval, la propriété de M. W. B. Dickson, de la propriété du plaignant, qui prenant pitié de lui, l'avait hébergé depuis quelque temps. Gamache a été trouvé endormi sur un des bancs du Carré Viger cette nuit. L'accusé est condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

— Le procès de Charles O'Neill, accusé d'avoir battu sa femme, est remis à jeudi.

Nort d'un député anglais

LONDRES, 24.—Le Très Honorable Henry Cecil Barker, M. P., maître général des postes, est décédé aujourd'hui.

BATAILLE SANGLANTE

Sur la rue St-Dominique, quartier St-Jean-Baptiste, vers 1 h. m. dimanche.

F. Lema dangereusement blessé

Un nommé Frederick Lema, demeurant au No. 365 rue St-Dominique, a été conduit en ambulance à l'hôpital Général vers une heure, dimanche matin, souffrant de nombreuses blessures infligées aux bras et aux jambes par du tir d'insensé tranchant. L'une d'elles surtout adhérente du genou de la jambe gauche, paraît excessivement grave car l'artère a été atteinte.

Les médecins ne peuvent, encores se prononcer quant au résultat.

Les détails de la tragédie sont les suivants : Lema et sa femme venaient se mettre au lit, lorsqu'ils entendirent frapper à la porte. Lema alla ouvrir et reconnut un ancien ami, nommé William McGuire, employé chez M. Cintrat, rue Windsor. McGuire venait de passer la veille chez les voisins d'en haut et avait un air de malade. Lema lui offrit à Lema. Celui-ci le refusa et McGuire lui dit "va le porter à ta femme". Pendant ce temps-là l'entra dans la cuisine. Lema revint avec sa femme quelques instants plus tard et vit que Lema avait été frappé. McGuire, paraît-il, fit une remarque à l'adresse de madame Lema et reçut l'ordre de sortir de la maison. Vu qu'il refusait de s'exécuter, Lema se mit en devoir de le sortir.

Rendus à la porte donnant sur la cour, les deux hommes tombèrent ; la lutte se continua jusque dans la cour.

Au bout de quelques moments, Lema entra dans la cuisine et s'adressa dans une mare de sang qui coulait à flots d'environ une douzaine de blessures qu'il portait aux bras et aux jambes.

Le bruit de la dispute avait attiré plusieurs voisins qui téléphonèrent pour l'ambulance pendant que madame Lema allait en quête d'un médecin. Pendant ce temps-là McGuire prenait la fuite.

En apprenant la nouvelle, le détective Lafontaine accompagné d'un reporter de la Gazette et d'un représentant de La Presse, se rendit à l'hôpital et de là à la résidence du blessé où sa femme raconta en substance les faits que nous venons de mentionner.

L'on se mit ensuite à la recherche de McGuire. Après avoir visité plusieurs endroits sans succès, McGuire fut enfin arrêté dans son lit à sa maison de pension No 625 rue St-Jacques. Il n'avait aucune réalisation et se consentit à suivre ses visiteurs d'une manière fort paisible. Il a été écroué dans les cellules du poste central.

Au trouvé sur lui, l'instrument dont il s'est servi pour frapper Lema. C'est un couteau de poche de grandeur moyenne à quatre lames toutes très pointues et acérées. Son habit ainsi que son faux-col, sont tachés de sang. Le pantalon de sa victime a été conservé comme pièce à conviction.

L'accusé McGuire a comparu devant le magistrat de police Desnoyers, ce matin. M. Dubreuil, retenu pour la défense, a fait motion que son client soit admis à caution, quo qu'il n'est pas en danger de mort et qu'il ne pouvait avoir d'autre intérêt que de se défendre.

Le tribunal a décidé d'accepter deux cautions de \$400 chacune pour assurer la comparution du prisonnier lundi matin lors de l'ouverture de l'enquête.

AFFAIRE CRIMINELLE

Montréalais compromis dans la mort d'une jeune fille

OTTAWA, 24.—La police est à la recherche d'un individu et d'une femme de Montréal, qui sont venus en cette ville soumettre la jeune fille Margaret alias Madge Stanley à des traitements criminels auxquels elle a succombé.

Elle avait quitté la demeure de ses parents à Ottawa depuis six mois. On la croyait en service à Montréal, mais elle menait une triste vie.

EXPLOSION TERRIBLE

60 cadavres

MERTHY TYDRILL (Galles), 24.—Une explosion a eu lieu dans les mines ce matin.

Tous les ouvriers étaient à l'œuvre. On ignore le nombre des victimes. Soixante cadavres ont été retirés.

SPORT ET AMUSEMENTS

—Les régattes de Lachine, quoiqu'elles soient importantes, celles de la semaine dernière, ont cependant attiré une foule considérable.

—Samedi après-midi, aux courses du club de natation le nageur, Mefert, de New-York, a battu facilement Benedict, de Montréal, dans une course de un mille.

Une superbe après-midi de sport a eu lieu samedi au terrain des Shamrocks. Les Shamrocks ont battu les Capitals en trois straight. Résultats :

1 Shamrock.....McVey.....12 min. 2 ".....Tansey.....13 min. 3 ".....Tucker.....1 min.

—Les Orientes ont aussi battu les jeunes Montréal en trois straight.

M. — Pouliot, propriétaire du cheval trotte "James" lance un défi de \$200 à toute la province de Québec.

—De grandes courses de cinq jours auront lieu au Parc Lépine pendant l'exposition.

—Le pique-nique des typographes anglais a eu lieu samedi à Otterburn Park et a été fort réussi.

—M. H. Tessier, hôtelier, dit avoir pris un maskinggon de 47 livres en face d'Oka.

—Le club de croasse de Staten Island s'est fait battu samedi par 6 contre 2 par les Montréalais sur le M. A. A.

Recherches de "l'Onole Thom"

QUÉBEC, 21.—Le colonel Smith, député de la circonscription de la Haute-Bretonne à Ottawa, il était venu pour la dernière fois chercher l'honorable Thos. McGreevey.

Indisposé

QUÉBEC, 24.—Le lieutenant-colonel Montzambert, qui a été frappé d'insolation au camp des ingénieurs est sérieusement indisposé à la citadelle de Québec.

Départ de la "Nalade"

QUÉBEC, 24.—La "Nalade" est partie à 4 hrs. a. m.

LA REVOLTE AU CHILI

Nouveaux détails

NEW-YORK, 24.—Les dépêches de Valparaiso Herald annoncent un sérieux engagement à quelques milles de cette dernière ville, entre les troupes de Balnaceda et les insurgés. La bataille dure depuis trois jours et un nombre des tués et des blessés de part et d'autre est de près de 3,000.

Le premier jour, vendredi, les troupes du gouvernement ont subi une échec. Les insurgés sont fortement appuyés par les six croiseurs qui sont sur la rivière Acumagua. Néanmoins, grâce à sa position fortifiée sur les bords de Vina-del-Mar, le commandant des troupes du gouvernement espère repousser les rebelles.

L'excitation est à son comble, à Valparaiso. Si les insurgés remportent la victoire, on craint que Valparaiso soit bombardé.

D'un autre côté, si les Balnaceda sont victorieux, les forces couperont la retraite aux insurgés et ils espèrent remporter la victoire.

VALPARAISO, 24.—Si les insurgés s'emparaient de Valparaiso ce serait la chute immédiate de Balnaceda.

NOUVELLES D'EUROPE

L'Allemagne prête

BERLIN, 24.—Le Krens Zeitungpublie une sensationnelle annonce au sujet de l'entente franco-russe et de la fièvreuse excitation qui prévaut en France. Ces articles disent aussi que ces démonstrations sont des signes avant-coureurs d'un voyage en Allemagne que l'Allemagne est pleinement préparée à la suite.

Les Français à Portsmouth

PORTSMOUTH, 24.—Le bal donné par les officiers de la marine anglaise en l'honneur des officiers de l'escadre française a été la plus belle fête du genre qu'il y ait jamais eu lieu ici. Lorsqu'on s'est séparé, les officiers de l'escadre française ont chanté le "God save the Queen" et les officiers de la marine anglaise ont répondu à cet acte de courtoisie en entonnant la "Marseillaise".

En causant avec l'amiral Gervais, lors qu'il le recevait à bord de son yacht, la reine lui dit : Je suis enchantée de ce spectacle et contente que le beau temps me permette d'inspecter vos vaisseaux. J'espère que vous ferez un heureux voyage en retour, signez un vous.

Bismarck et Von Munster

BERLIN, 24.—Un journal de Munich publie un article inspiré par le prince de Bismarck, demandant au comte Von Munster, ambassadeur d'Allemagne, à Paris, de rétracter certains propos imputés à ce dernier dans une interview publiée dans le Times de Londres.

Les propos en question sont considérés par Bismarck comme insultants, et un duel en sera la conséquence. Le comte n'accorde pas de réponse à la demande. Il est dit pendant improbable que le duel ait lieu, les deux hommes d'Etat étant tous deux septuagénaires.

Amnistie en Italie

ROME, 24.—Le roi Humbert a présidé hier la cérémonie du dévoilement du monument de Victor Emmanuel. Le roi a signé un décret d'amnistie pour tous les déportés du service militaire de 1848 à 1872. L'amnistie touche 4,000 hommes.

La loterie de la Province de Québec

ENCORE UNE FORTUNE DE \$15,000 GAGNÉE A LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

La série des gagnants du gros lot de \$15,000 paraît décidément ouverte. Au tirage du 5 août le gros lot était gagné par un menuisier de Weedon, province de Québec, Justin Boudet. Au tirage du 10 il est échue à une personne d'Ontario, N. D. McCallum, expéditeur de la maison Wm Caldwell de Carleton Place, comté de Lanark. M. McCallum n'est pas un plaisir de donner le certificat suivant :

Montréal, 22 août 1891.

Je, soussigné, par la présente certifie que le lot n° 22, gagnant du gros lot de \$15,000 au tirage du 19 courant de la Loterie de la Province de Québec, un de \$15,000 et l'autre de \$15,000 et que sur présentation de mes billets, ce jour, au bureau principal de la Loterie, j'ai été payé \$15,000.

Mes billets portaient les numéros 53399 et 28397.

(Signé) N. D. McCallum, Carleton Place, Ont.

LOUIS PERREAU, L. O. DAVID, Témoin.

M. McCallum ne s'est pas borné à gagner une fortune. Il a voulu faire d'une pierre deux coups en gagnant à ce même tirage un petit lot de \$15,000, histoire de solder sa note de voyage.

Du reste, ce monsieur n'en est pas à son début dans la bonne veine. Au tirage précédent, le 10 août, il avait déjà gagné \$25 qu'il a l'heureuse inspiration de convertir en billets de la loterie pour le tirage du 19, où comme on vient de le voir, il gagna deux autres lots dont l'un lui rapporta \$15,000.

M. McCallum n'a jamais acheté d'autres billets de loterie que ceux de la Loterie de la Province de Québec et il dit qu'il n'est nullement tenté d'en chercher ailleurs.

C'est l'histoire dernière qu'il commença à acheter des billets.

Le 14 janvier il gagna.....\$ 25.00

Le 11 mars il gagna.....5.00

Le 8 avril il gagna.....10.00

Le 1 juillet il gagna.....15.00

Le 5 août il gagna.....25.00

Le 19 août il gagna.....15,000.00

Le 19 août encore, il gagna.....15.00

— Pour un homme chanceux, voilà un homme chanceux !

Prochain tirage 2 septembre.

Cigarette "Derby"

Pour cinq centimes, vous pouvez acheter cent cigarettes à l'acceptation de "l'Alibi". Il est égal de toutes les autres marques sur le marché, vendues pour le double du prix.

D. RITCHIE ET CIE., Montréal.

Les plus anciens manufacturiers de tabac habillés les plus grands fabricants de cigarettes du Canada.

—Commerce de chaussures à vendre établi depuis dix ans. Site d'affaires exceptionnel. Petit Loyer. Une chance rare. S'adresser par lettre à A. C., bureau de LA PRESSE. 21, 22, 23, 24, 25, 26.

Parc Schmeier, ce soir

Mlle Letitia Davens et J. Davens, trapiste simple et valet, Luciano le grand contrebassiste, ont donné un concert qui n'a pas eu de succès. Les professeurs Hurst avec ses élèves : Lucio Verrando, âgé de dix mois, et son professeur Hurst ont joué un air de sonnet et avec toutes les attractions, le mardi, jeudi, samedi et dimanche, à 8 heures, au théâtre.

En Vente chez Hudon, Hebert & Co, Dufresne et Mongonais, etc.

236-100

L'Entrepôt de Meubles de la Cité

peut vous procurer un aménagement de salle à manger en bois solide, reposant en un bout, une table à extension et chaises avec siège en cuir.

JAMES STEEL, 1225 RUE NOTRE-DAME.

REVOLTE AU NICARAGUA

Sept hommes tués

NEW-YORK, 24.—Une dépêche de Grenada, Nicaragua, annonce qu'il y a eu un combat sanglant hier à San Juan et que le chef de police et six hommes ont été tués et qu'un grand nombre d'autres ont été blessés.

On redoutait un mouvement révolutionnaire depuis quelques temps et le gouvernement avait pris les mesures nécessaires pour prévenir toute tentative de révolte, en attendant l'arrestation du général Zavillo et plusieurs autres militaires.

Immédiatement après l'arrest